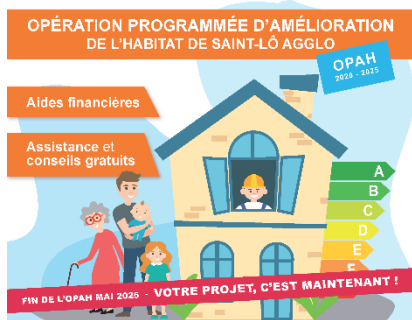


PERMANENCES OPAH

Reprise des permanences OPAH le 6 novembre

Nouvelle adresse : 70 rue du Neufbourg



Le CDHAT assure des permanences sans rendez-vous pour renseigner les habitants sur les aides à la rénovation dans le cadre des OPAH (Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat) sur 5 communes du territoire :

- Tessy-Bocage : 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h – Pôle des solidarités – 1 place Jean-Claude Lemoine - Tessy-sur-Vire
- Marigny-le-Lozon : 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h – Pôle public - 1 Place Cadenet – Marigny

→ Saint-Clair-sur-l'Elle : 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h – Maison des services – 17 Place Guillaume le Conquérant

→ Torigny-les-Villes : 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h – Mairie de Torigni-sur-Vire – Place Charles de Gaulle

→ Saint-Lô : les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e lundis du mois de 9h à 12h – Saint-Lô Agglo – 101 rue Alexis de Tocqueville

Les permanences du lundi à Saint-Lô reprennent le **6 novembre**.

Nouvelle adresse !

Au nouveau siège de l'Agglo - 70 rue du Neufbourg – Saint-Lô

Saint-Lô Agglo rappelle que **pour bénéficier des aides dans le cadre de l'OPAH, il est impératif de prendre contact avec le CDHAT avant le début des travaux.**

En partenariat avec



Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -

